



# Pleudihen

## Village



28/06/2019 n°2011  
[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

### Cérémonie Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

(Extrait du discours du 22/06/19 de David Boixière, Maire)

Nous venons de commémorer l'appel du Général de Gaulle. Bien que peu de Français l'entendront en direct à la radio, notre nation doit son salut, en partie, à cet appel. Contrairement à aujourd'hui, où n'importe quelle info - même banale - peut faire le tour de la planète en quelques minutes, les moyens de communication étaient limités. Pour mieux apprécier la portée de l'engagement des Français ayant répondu à cet appel, replongeons-nous à l'époque...

En cette fin de printemps 1940, la France vit les pires heures de son histoire. Le 17 juin, la France et son empire colonial passent en quelques jours du statut de « *puissance mondiale incontournable* » à celui du « *pitoyable vaincu humilié* ». A la débâcle militaire, succèdent l'effondrement politique, l'exode des populations auxquels s'ajoutera le déshonneur du sabordement. Dans une France rurale et besogneuse, ce sont l'incompréhension, la honte qui minent et la peur du lendemain qui tétanise.

Ce 18 juin 1940, il fallait être visionnaire et doté d'un caractère hors du commun pour croire encore à la destinée d'une France glorieuse. 4 jours après, la France signait une convention d'armistice avec l'Allemagne nazie. Ce même 22 juin, le Général de Gaulle prononce un nouveau discours. Plus argumenté, il dénonce une capitulation asservissante et renouvelle un appel qu'il justifie par « *l'honneur, le bon sens et l'intérêt supérieur de la Patrie* ». En s'adressant à tous les Français, il invite à redresser la tête et, pour ceux qui le peuvent, à rejoindre celle qu'il nomme la « **France Libre** ».

On le sait aujourd'hui, l'histoire lui donnera raison. Cependant en juin 1940, la décision de partir défendre cette France libre n'était pas si évidente... Dans le cataclysme ambiant, pour des familles françaises déjà meurtries par le conflit de 14/18, c'est la résignation qui semble l'emporter. La désorganisation politique et l'impuissance militaire ont même donné le sentiment d'avoir gagné inutilement la Grande Guerre, c'est la consternation générale. A ce moment, l'arrivée du Maréchal Pétain, « *héros de la Grande Guerre* », est vécu par beaucoup comme une éclaircie dans un horizon bien sombre. Le « *vainqueur de Verdun* » jouit encore d'une aura exceptionnelle, il incarne le réconfort tant attendu contrairement à ce général inconnu, réfugié à Londres.

Cet appel aurait pu n'être qu'un des derniers souffles d'une France encore debout. Au contraire, il sera la première étape du renouveau... L'acte fondateur de la France Libre, celle de l'honneur et de l'indépendance. D'une France résistante qui intégrera le panthéon des vainqueurs en 1945. Cette victoire militaire et la reconnaissance diplomatique qui suivra n'ont été possibles que par l'engagement volontaire de milliers de Français. Parmi eux, 16 Pleudihennais âgés de 15 à 40 ans, témoins vivants de cette France éternelle et acteurs engagés de sa grande Histoire. Des Pleudihennais qui font honneur à notre village et dont nous devons entretenir la mémoire.

Parmi eux, le Caporal Bouétard, premier soldat allié tombé dans le cadre de l'opération Overlod le 5 juin 1944. Nous rendons aussi hommage aux américains qui ont libéré Pleudihen et tout particulièrement à ceux tombés sur notre terre. Le First Lieutenant Moore, âgé de 20 ans et originaire du Massachussets, est tué en libérant le Val Hervein le 3 août 1944. Le Staff Sergeant May, âgé de 19 ans, et le Private Bankston, 25 ans, originaire de Louisiane, périront, quant à eux, à Doslet le 4 août 1944. Chaque jour qui passe, chaque année qui s'égrène nous éloignent de la date de leur disparition. Pourtant, nous avons la responsabilité morale de nous souvenir. Favoriser la mémoire, c'est avant tout transmettre, aussi la Municipalité a souhaité apporter davantage d'informations sur ces lieux de mémoire avec des totems explicatifs bilingues accessibles à tous.

Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à n'avoir connu que la Paix. Une paix qui semble si normale qu'on tend à en oublier les sacrifices et le prix payé pour l'obtenir. Il y a quelques jours, nous étions chez nos amis allemands d'Herschbach pour fêter les 40 ans de notre jumelage. Un moment de recueillement à la mémoire de toutes les victimes des guerres a marqué cet anniversaire. Geste symbolique et logique pour un jumelage né de la volonté de personnes qui avaient connu la guerre et ses souffrances, et qui souhaitaient plus que jamais transmettre la paix aux générations futures. L'échange et le partage sont des vecteurs essentiels pour entretenir la paix. A ces vecteurs, j'ajouterai l'honneur, le bon sens et l'intérêt supérieur auxquels faisaient référence la Général de Gaulle. Honneur, bon sens et intérêt supérieur, des enjeux que l'on devrait plus que jamais privilégier dans toutes nos décisions.

Ce 28 juin 2019 marque la fin du Centenaire de la Grande Guerre avec l'anniversaire du Traité de Versailles. En 1939, les survivants de la Grande Guerre vivaient un nouveau traumatisme avec ce second conflit. Eux qui aspiraient à la paix, pensaient que leur sacrifice avait été vain. Ce n'était pas le cas... Merci aux hommes que nous honorons ici. Ils n'ont pas seulement permis de gagner la guerre, ils ont surtout gagné la paix. Avec leur mémoire, c'est aussi cette paix que nous entretenons.

**CENTRE CULTUREL  
BIBLIOTHÈQUE**

Lundi	14h-18h00
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30

**EXPOSITION photos :**  
« **La Rance** »  
par **Mme Nohemy ADRIAN,**  
du 3 au 31 juillet.

La bibliothèque sera fermée  
le **vendredi 28 juin** (passage  
du bibliobus)

02.96.88.20.55 -  
bmpleudihen@wanadoo.fr

**INFOS PRATIQUES**

Sapeurs-pompiers : 112  
ou 18 (fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au  
02.96.80.00.80

Association « **Soleil et  
Sourires** » :  
contact 02.96.83.20.75

Ambulances de **La Rance** :  
02.96.83.38.64

Conciliateur de justice :  
permanence le **Mardi 2  
juillet, de 9h à 11h30** en  
mairie de Pleudihen ☎  
02.96.83.20.20)

Taxi **LEMOINE** 06.08.54.09.22

**MARCHÉ tous les MARDIS  
de 9h à 13h, place de la mairie**

Fruits et légumes, poissonnerie,  
galettes, boucherie-charcuterie,  
fromages, fleurs artisanat,  
produits laitiers fermiers...

**TRI SÉLECTIF** -  
ramassage des  
sacs jaunes :  
Dans les villages :  
**mardi 9/07**  
Dans le bourg : **tous les  
mardis.**

Guerre : « De la Conférence de la Paix au Traité de Versailles »

« La conférence de la Paix qui démarre à Paris le 18 janvier 1919 va siéger durant un an et demi, jusqu'en août 1920, et aboutir aux différents traités de paix consacrant la fin des hostilités, dont le traité de Versailles entre les Alliés et l'Allemagne. Elle va consacrer la création de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie et la renaissance de la Pologne, ainsi que la fin des empires allemand, austro-hongrois et turc. Elle créera la Société des Nations (SDN) et l'Organisation internationale du travail (OIT). Mais la longueur et la difficulté des négociations entre tant d'intérêts particuliers, voire divergents eut plusieurs conséquences : tout d'abord la réduction progressive du nombre de décisionnaires, et donc la primauté de fait des nations du Conseil des Quatre (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Italie), mais un sentiment de frustration chez tous ses participants, y compris la France, qui estiment ne pas avoir obtenu ce qu'ils souhaitent. L'Italie, notamment, s'estime lésée, ce qui nourrira parmi les anciens combattants et des intellectuels comme Gabrielle d'Annunzio, les ferments du fascisme. Quant aux pays vaincus, ils ne sont pas représentés durant les travaux de la conférence de la Paix, ce qui nourrit aussi le sentiment d'humiliation et l'esprit de revanche.

Le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919 (date anniversaire de l'attentat de Sarajevo le 28 juin 1914) dans la galerie des glaces où avait été proclamé l'Empire allemand à la suite de la défaite de 1870), sanctionne lourdement l'Allemagne, qui :

- Perd 15% de son territoire au profit de la France (Alsace-Lorraine), de la Belgique, du Danemark et de la Pologne.
- Doit rembourser 132 milliards de marks-or de réparations sur une durée de quarante ans.
- Perd toutes ses colonies au profit de la France, de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Afrique du Sud.
- Perd tous ses brevets commerciaux et le contrôle des fleuves Rhin, Oder et Elbe.
- Doit livrer tous son armement, n'a plus le droit aux chars ni à l'aviation et doit limiter son armée à 100 000 hommes.
- Doit démilitariser la rive gauche du Rhin.

Le traité de Saint-Germain en Laye, signé le 10 septembre 1919, est tout aussi dur pour l'Autriche. L'Empire austro-hongrois disparaît au profit d'Etats indépendants, au nom du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », cher au président Wilson (Etats-Unis).

Le traité de Neuilly, ampute la Bulgarie de territoires accordés à la nouvelle Tchécoslovaquie, à la Roumanie où à la Grèce et lui impose un montant de réparations irréaliste.

Le traité de Trianon, ôte à la Hongrie les deux tiers de son territoire, notamment la Transylvanie, la Bosnie-Herzégovine, la Slovaquie et la Croatie, la privant ainsi d'accès à la mer.

Le traité de Sèvres, provoque la chute de l'Empire ottoman, qui perd ses possessions au Liban, en Syrie, en Palestine et en Irak au profit des Alliés, voit la création d'un Etat libre des Kurdes et une république d'Arménie. Par sursaut national, les Turcs s'engagent en masse dans la résistance républicaine menée par Mustapha Kemal. Celui-ci déclenche une guerre d'indépendance contre les Alliés de 1919 à octobre 1922, dont il sortira victorieux, obtenant ainsi un nouveau traité à Lausanne, moins contraignant, mais catastrophique pour l'Arménie, qui est partagée entre la Turquie et la Russie soviétique.

La question des réparations, dont le montant est jugé exorbitant, et la création de la Société des Nations en avril 1919 – à laquelle s'oppose le Sénat américain au nom de l'indépendance du pays - entraînent une scission entre les Etats-Unis et ses alliés. La dureté des sanctions, pour chacun des pays vaincus, est l'une des causes majeures de la Seconde Guerre mondiale. L'incapacité de la République de Weimar à payer les réparations entraînera l'occupation de la Ruhr par l'armée française en 1923.

J. Reungoat.

SAMEDI 6 JUILLET 2019

FEU d'ARTIFICE PYROSYPHONIQUE – terrain des sports  
Offert par la municipalité- vers 23h00  
et

GRAND BAL POPULAIRE – soirée moules frites. Buvette.  
salle des fêtes, à partir de 19h30  
des Sapeurs Pompiers de Pleudihen sur Rance.



VENDREDI 5 JUILLET 2019

18h - 21h Marché de producteurs, artisans, créateurs. Les enfants auront la possibilité de fêter leurs vacances avec la BOUM DISCO !! Jean-Pierre sera là pour vous faire découvrir le SWIN CAR : véhicule électrique tout terrain innovant !

21h – 23h Concert Electrons libres (groupe de chansons blues swing teinté rock)

Restauration sur place. Ça va swinguer cet été à la Ville Ger !!



ECOLE NOTRE-DAME, DÉPART DE MME MÉTROPE

Nous fêterons le départ en retraite bien méritée de Mme Métrope, le **jeudi 4 juillet**, à partir de 19h30 sur le site de la maternelle. Venez nombreux la remercier !

Pour vous inscrire et pour tout renseignement : 09.61.46.52.08.  
eco22nd.pleudihen@enseignement-catholique.bzh

FETE DE LA PILOTINE

DIMANCHE 7 JUILLET 2019 – LA VILLE GER.

Moules frites : grandes (12 €) ; moyenne (8 €).

Le soir, galettes saucisses.



JOUTES NAUTIQUES – 17ième édition au port de DINAN

Dimanche 14 Juillet de 9h00 à 19h00

8 Pleudihennais défendront les couleurs de notre commune parmi les 24 équipes présentes de Dinan-communautés (1 barreur - 6 rameurs -1 joueur).

Au-delà de l'engagement physique, c'est dans un esprit de conviviale compétition, d'humour et de bonne humeur que se déroulera cette belle journée : **Venez nombreux nous soutenir**. Renseignements 06.51. 09.56.75 ou 06.08.73.41.20.



AG ASSO L'HERBU DU BAS CHAMP

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **dimanche 30 juin à 11h**. A l'ordre du jour : le bilan de l'association, les actions à venir, un bilan moral et financier. L'assemblée générale sera suivie d'un barbecue convivial (chacun amène son repas, nous préparons de quoi griller de la viande). Une salade de l'herbu, préparée avec les plantes de l'herbu, sera proposée ! Rendez-vous le dimanche 30 juin à 11h au 3, chemin de la Belle Gris. Ludovic DUVAL – 06.63.58.35.40. Site internet : herbudubaschamp.blogspot.com



Les Amis du Patrimoine – section Randonneurs. RDV salle des fêtes. **Vendredi 12 juillet** - Pointe du Meinga. Départ 9h.

UN COMPOSTEUR COLLECTIF AUX BAS CHAMPS

Dans le cadre de la réduction des déchets et de la valorisation des déchets organiques, un composteur collectif va être installé aux Bas Champs, à l'entrée de la cour des fagots.

Cela permettra aux riverains ne disposant pas d'un jardin mitoyen à leur habitation pour l'installation d'un composteur individuel, ainsi qu'aux personnes en résidence secondaire ou en locations saisonnières, de pouvoir valoriser leurs déchets organiques (ceux-ci représentant en moyenne 1/3 des déchets, voire plus en été)

L'installation du dispositif sera assurée par Dinan Agglomération, c'est à dire mise à disposition des 2 bacs en bois, un bac d'apport de 1000 litres pour les bio déchets, l'autre de 600 litres pour les apports de matière sèche. Des seaux dédiés à la collecte seront fournis aux habitants intéressés. Une formation sera assurée par Dinan Agglo pour rappeler les principes du compostage qui seront affichés sur les bacs. Quand le compost sera « mûr », une distribution sera faite entre les habitants.

La commune aura pour mission de mettre à disposition le terrain où seront installés les bacs et d'assurer la livraison de matière sèche (feuilles mortes, broyat, tontes sèches...) Le projet a été présenté au conseil municipal du 20 juin et a reçu un écho favorable de la part des élus.

Une charte d'engagement au compostage partagé sera signée par les usagers, par la commune et Dinan Agglomération.

Cette initiative des riverains des Bas Champs s'inscrit dans une démarche collective et citoyenne, respectueuse de l'environnement. Un bilan sera fait avec l'équipe communale sur cette première expérimentation pour envisager la possibilité de l'étendre à d'autres villages qui seraient motivés pour mettre en place ce dispositif. Gilberte BELLANGER